

**Assemblée générale suivie de la
Séance sur des retours d'expérience**

4 Avril 2019

CNAM 292 Rue Saint-Martin 75003 PARIS

Amphi Jean-Baptiste Say

Alain HIRSCHAUER : REX sur le thème " glissements de terrains en Pays d'Auge et expertises judiciaires"

L'étymologie de ce « petit pays » indique qu'il s'agit d'une zone de plaine humide encadrée par des collines (auge) ; le substratum imperméable est formé de marnes argileuses de Villers et de Dives, entre autres. Ce pays est réputé pour ses glissements de terrain qui affectent ses côtes, les Vaches Noires bien connues. La « main de l'homme » n'est pas étrangère à générer des glissements de terrain de moindre importance que les mouvements naturels. Il peut s'agir, soit du non respect, par des constructeurs imprudents, des prescriptions d'un bureau d'études géotechniques, soit de mise en dépôt définitif de déblais effectuée sans réflexion, ou connaissance géologique ou géotechnique. Ces accidents peuvent mener à considérer des litiges portés près des tribunaux. L'expert missionné par le Tribunal doit déterminer l'origine du glissement, son responsable, et évaluer le coût des réparations ainsi que le préjudice supporté par le demandeur. La désignation de l'expert s'effectue sur une liste de compétence qui ne s'appuie pas obligatoirement sur la spécialité géotechnique de l'expert. Dans les deux cas exposés, les difficultés rencontrées sont liées aux moyens accordés pour l'expertise géotechniques qui ne sont pas ceux d'un projet d'infrastructure. Il convient donc d'évaluer rapidement l'origine des désordres à partir de données géotechniques issues d'études effectuées sur le site ou de renseignements bibliographiques

Jean-David VERNHES (UniLaSalle) : REX de trois siècles portant sur les travaux de terrassement du « canal Louis XIV ».

« Durant la décennie 1680, apogée du règne de Louis XIV, sont entrepris les travaux d'un très long canal pour alimenter en eau les fontaines de Versailles. L'objectif est de relier le cour amont de l'Eure, à l'ouest de Chartres, à un réseau hydrographique artificiel aménagé au Nord de Rambouillet et achevé dans les années 1670. Les travaux impliquent de très gros volumes de terrassements, tout particulièrement dans la formation géologique aujourd'hui appelée Rs – Argiles à Silex. Vauban, en personne, en assure la Maîtrise d'Œuvre. Le projet, à un stade avancé, est interrompu puis définitivement arrêté. Les ruines des *levées de terre* sont encore là. La présentation aura pour but d'exposer quelques aspects géologiques et géotechniques de cette aventure. » [d'après un travail réalisé avec des élèves entre 2014 et 2017, présenté à l'ICSMGE 2017]

Guilhem DEVEZE (EDF) présenté par Philippe Lucquiaud (EDF-TEGG – Aix-en-Provence): Aléas Géologiques rencontrés dans le cadre du projet de remplacement de la conduite forcée de l'aménagement de Saint Martin sur la Chambre.

EDF a engagé le changement de la conduite forcée de la chute de St Martin sur la Chambre, en Maurienne. Tout au long de sa vie, cette conduite enterrée, qui datait de 1932, avait été affectée par plusieurs désordres et incidents imputables à un ou plusieurs mouvements de terrain en surface. Les travaux ont connu deux aléas majeurs, liés à un contexte géologique défavorable. La technique retenue (forage dirigé remontant de 950 ml, sur un dénivelé de 450 m) s'est notamment heurtée à une zone fracturée et décomprimée non identifiée par les reconnaissances de surface. L'exposé détaillera les moyens mis en œuvre pour franchir cette zone.

Jean-Marc WATELET (INERIS) Effondrement des exploitations souterraines de gypse en Provence : influence des facteurs géologiques – Cas des Plâtrières de ROQUEVAIRE.

Les anciennes carrières souterraines de gypse sont nombreuses en Provence et elles peuvent engendrer d'importants dégâts en surface lorsqu'elles s'effondrent. Il s'agit essentiellement d'exploitations complexes menées au cœur de lentilles du Keuper (Trias) affleurant dans un contexte géologique particulièrement perturbé du fait de la forte activité tectonique régionale. A travers l'exemple de la carrière « les Plâtrières » de Roquevaire (13), nous présenterons différents critères géologiques qui influent sur les conditions de stabilité de ces ouvrages souterrains et qui sont à l'origine d'effondrements récurrents affectant la sécurité publique et contraignant l'urbanisation en surface.